

-Des opérations politiques sont montées.

-La plupart des branches ne peuvent encore unifier que des interventions politiques extérieures. Il nous faudra déboucher sur une direction effective de la fraction syndicale par branche.

* La fraction syndicale

Son existence et sa direction est éclatée au niveau des cellules et des entreprises. L'inexistence d'une indispensable coordination régionale et nationale nous paralyse,

- pour les réactions pour la démocratie syndicale
- pour la préparation de congrès professionnels et inter-professionnels
- pour une intervention systématique sur les cadres syndicaux intéressants.

* Les commissions ouvrières :

Elles existent et dirigent le travail dans la plupart des villes.

Une CO peut rapidement fonctionner sur Paris indépendamment de la CNO

Celle-ci doit rôder un nouveau mode de structuration qui permette :

- à un secrétariat d'opérer la centralisation et l'information quotidiennes rapides
- à l'ensemble de s'atteler aux travaux d'élaboration, de bilan et de propositions.

B- Nos tâches et notre système d'organisation :

Nos objectifs « ouvriers » ont des implications organisationnelles précises :

Les opérations réalisées dans la RP, sur les grands magasins, les PTT, les Assurances ont rapidement fait apparaître les exigences d'une orientation « **développement par branches** » (si orientation veut dire se doter des moyens d'une implantation rapide et substantielle sur une branche et pas seulement rassembler au fur et à mesure du travail des cellules, les interventions qui relèveraient d'une même branche.

La période nous permet des opérations politiques sur un certain nombre de branches :

par exemple :

- PTT
- SNCF
- Santé
- Services :
 - Grands magasins
 - Assurances
 - Banques.
- Ministères.

Ces opérations ne seront pas assumées par les seuls travailleurs et les quelques cadres non salariés des cellules mixtes.

- Le défrichage d'une branche
- l'intervention normale sur les principaux centres de cette branche
- l'intervention dans les luttes

nécessitent l'appui régulier d'une cellule « étudiante » (surtout si l'on se refuse —et c'est correct— d'accumuler dans les cellules ouvrières des scolarisés pour les affecter à l'agitation sur leur milieu de travail.).

Certaines des mini-sections de la région parisienne devront se constituer selon cette orientation et comporter au moins :

- un noyau solide ouvrier (filier directeur de l'intervention)
- une cellule étudiante nombreuse

Il ne nous suffit pas d'attendre les résultats naturels de la dialectique des secteurs d'intervention :

tant pour la progression du travail ouvrier que pour la consolidation

politique des secteurs périphériques, les cellules doivent pouvoir s'épauler de secteur à secteur : les mini sections peuvent l'institutionnaliser sur la région parisienne. Le couplage des cellules ouvrières et étudiantes l'avait réalisé à Rouen : c'est une structure organisationnelle à généraliser dans toutes les villes où notre développement le permet.

l-pourquoi une tendance syndicale

1) Dans le débat de tendances, le problème des groupes autonomes de la classe soulevait deux questions sur lesquelles nous avons inégalement insisté dans les réponses.

En effet, nous avons centré la polémique sur la question de l'autonomie en considérant que la mise en place de groupes d'avant-garde autonomes par rapport à l'organisation constituait une tentative de construction d'un parti centriste sur des bases floues. Nous avons essentiellement combattu cette prétention des groupes autonomes (CA ou autres) à concurrencer un parti de type léniniste dans son rôle politique.

Mais les groupes autonomes de la classe, conçus comme le moyen organisationnel de dépasser la vieille division arbitraire entre économique et politique (cf. Rouge No 3), avaient une double prétention : prétention à jouer le rôle d'un parti, d'une part ; prétention à regrouper les masses en lutte, d'autre part. Et c'est cette tentative de concurrencer le mouvement ouvrier traditionnel sur le terrain des luttes de masse que nous avons le moins fermement combattue. Or, il est vraisemblable que les défenseurs des groupes autonomes de la classe, se seraient accommodés de la perspective de créer des syndicats rouges, extérieurs aux syndicats traditionnels, l'essentiel pour eux étant de se situer d'emblée hors des cadres du mouvement ouvrier organisé.

C'est là que réside leur incompréhension fondamentale des conditions réelles de la lutte et de l'implantation de l'organisation.

Malheureusement, obnubilés par notre lutte contre le centrisme en matière d'organisation, nous avons utilisé à la rescousse et souvent dans la plus grande confusion les textes de l'IC —comme le célèbre article 14 des statuts que nous citons à la page 72 du Cahier Rouge 10-11—. En combattant le centrisme d'un côté, nous apportions de l'autre des arguments à son ultra-gauchisme politique, en justifiant partiellement sa sous-estimation du mouvement ouvrier organisé, même si certains textes sur le travail syndical s'efforçaient de mettre en garde contre ces dangers.

2) Plus tard, dans le texte du CC d'octobre 69, nous avons judicieusement corrigé une lecture dogmatique des « syndicats à l'époque de la décadence impérialiste » :

« On n'a pas défini une tactique en projetant dans le moment présent des généralités stratégiques. Encore faut-il que l'application soit adaptée à la réalité concrète du moment et non au simple vœu de l'avant-garde. Prenons l'exemple dans « Les syndicats à l'époque... » : Il dit bien que le sort du mouvement ouvrier est le reflet du sort de l'Etat bourgeois et qu'avec la disparition de la vieille démocratie parlementaire, il est impossible de revenir à la vieille démocratie ouvrière ; c'est là la compréhension d'une tendance générale de la